

Puissance 2D, 27 juin 2017

Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran (Loiret) : le sénateur
Jean-Pierre Sueur interpelle la nouvelle ministre de la Justice

À la suite des inondations de mai-juin 2016 qui avaient contraint au déplacement en pleine nuit de nombreux détenus du Centre pénitentiaire de Saran, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, avait interpellé le ministre de la Justice, Jean-Jacques Urvoas, sur la situation ainsi créée et les mesures à prendre.

Ce dernier lui avait annoncé, par lettre, un échéancier très précis pour la réalisation des travaux qui sont absolument nécessaires et urgents.

Cet échéancier était décrit dans les termes suivants :
« L'agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) a été mandatée pour conclure un marché de maîtrise d'œuvre, portant sur un diagnostic, des études et les travaux qui seront à réaliser. Le calendrier prévisionnel prévoit que le diagnostic doit être remis au mois de février 2017, pour une finalisation et des études au printemps et un achèvement des travaux à la fin de cette année ».

Or, il apparaîtrait que cet échéancier n'est pas respecté.